



Projet Peillon : de mauvaises solutions à des problèmes réels



Le ministère veut imposer un nouveau décret sur nos métiers en urgence et sans prendre le temps de la concertation !

Nos missions : des indemnités, le renvoi au local : la caporalisation continue !

Le SNES a obtenu le retrait de la référence à un volume annuel de 1607 h qui pouvait être un pas vers **l'annualisation**. Mais la vigilance s'impose !

Le projet liste une **série de réunions** qui deviendront obligatoires et dont le nombre semble laissé au bon vouloir des chefs d'établissement.

Le projet prévoit de **renvoyer au niveau académique, certaines missions** qui relevaient jusqu'à présent de textes nationaux, il en crée même de nouvelles qui ne se justifient pas. Seraient concernés : les tuteurs de stagiaires, les formateurs en formation continue, les coordonnateurs de disciplines, de niveaux ou de cycles, les « référents » (culture, numérique, décrochage ..) ou toute responsabilité arrêtée par le Conseil d'administration.

Il prévoit même des ... **lettres de mission** pour les personnels concernés !

Nos horaires : une logique de redéploiement pour diviser les personnels sans améliorer les conditions de travail !

EN COLLEGE : Une **pondération d'une heure en éducation prioritaire**... mais le ministre devrait annoncer une **réduction drastique du nombre d'établissements concernés** pour... financer sa réforme.

Rien pour ceux qui enseignent dans les autres collèges.

SVT et Sciences Physiques : disparition de l'heure de "vaisselle" au profit d'une indemnité au montant inconnu.

EN LYCEE : **disparition de l'heure de chaire et des majorations** pour effectifs faibles, **remplacés par une pondération** (1h en 1ère et Terminales = 1,1h).

**Pour en débattre,
informer et préparer
l'action,
organisons des heures
d'infos syndicales dans
tous les établissements.**

Le SNES-FSU ne demande pas des pondérations mais une diminution des horaires devant élèves pour tous, pour reconnaître l'augmentation du temps de travail.

Les missions hors enseignement ne doivent pas être listées sous peine de devenir obligatoires.

Nous ne voulons pas d'annualisation !

